morges
VILLE DE MORGES

MUNICIPALITE
CASE POSTALE 272
1110 MORGES 1

T: +41 (0)21 804 96 40
F: +41 (0)21 804 96 45

municipalite@morges.ch
www.morges.ch

EMBARGO jusqu'au 27 septembre 2012

Communiqué de presse

Le vignoble communal développe sa stratégie commerciale

La Ville de Morges a la volonté d'améliorer l'exploitation de son domaine viticole en créant une Sàrl. Elle entend ainsi développer ses activités par l'engagement d'un directeur commercial.

Stratégie commerciale

Depuis 2009, le vignoble communal est en restructuration dans le but d'améliorer sa gestion et sa rentabilité. Les mesures introduites depuis ont permis de positionner le vignoble comme acteur reconnu dans le marché régional de vin au détail. Aujourd'hui, pour poursuivre cette croissance, il est nécessaire d'acquérir de nouveaux clients en pénétrant d'autres marchés géographiques. Pour y parvenir, la Commune de Morges va créer une Société à responsabilité limitée (Sàrl) qui gérera et développera l'exploitation du Domaine de la Ville de Morges ainsi que la vente de ses produits.
Le directeur commercial aura pour mission de développer l'activité commerciale du vignoble afin d'atteindre un résultat financier équilibré en trois ans.

Patrimoine conservé

La création de la Sàrl répond à un besoin organisationnel plus performant du vignoble pour apporter le dynamisme nécessaire à une gestion commerciale moderne et efficace. Par ailleurs, la Commune de Morges en sera l'unique associé et détenteur des parts sociales.
Les terrains et les bâtiments d'habitation et d'exploitation restent la propriété de la Commune.

L'objectif est de rendre la nouvelle organisation opérationnelle début avril 2013.
La création de cette Sàrl se fera une fois le préavis approuvé par le Conseil communal.

La Municipalité **Morges, le 27 septembre 2012**

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez prendre contact avec :
Denis Pittet, municipal, +41 (0)79 679 34 37
Gerlinde Stenghele, cheffe de service, +41 (0)21 804 96 20